

2 août 1840, il alla l'ordonner à Sainte-Thérèse et le laissa comme assistant à M. Ducharme. En même temps que les élèves augmentaient en nombre, la paroisse aussi prospérait. Au dire de M. Dagenais, elle comptait alors près de quatre mille âmes. Le secours d'un vicaire était devenu nécessaire. On comprend quelle joie ce fut pour le curé Ducharme, qui travaillait là tout seul depuis vingt-quatre ans, de recevoir comme premier assistant son fils de prédilection. L'année suivante, après son voyage à Rome au cours de l'été 1841, Mgr de Montréal lança le mandement d'érection d'un petit séminaire à Sainte-Thérèse, " qui serait dirigé d'après les règles du concile de Trente ". L'institution térésiennne, par cette faveur du chef du diocèse, allait désormais se présenter devant le public avec une autorité plus grande et de nouvelles garanties de stabilité. C'était la récompense et la consécration du labeur ardu de M. Ducharme depuis quinze ans. Détail à noter, les jeunes séminaristes, qui devaient ne pas avoir moins de 12 ans, étaient tenus de porter la soutane noire, avec le collet romain à la place du rabat et la ceinture de même couleur. Ce mandement d'érection porte la date du 18 décembre 1841. La cérémonie de l'*institution* du séminaire eut lieu le 21 janvier 1842. M. Dagenais la raconte tout au long, dans sa notice sur le fondateur. Ce fut très solennel. Mgr Bourget officia pontificalement. Vingt-cinq élèves revêtirent l'habit ecclésiastique. Le directeur du grand séminaire de Montréal, M. Billaudèle, prêcha un fort beau sermon. " Il félicita M. Ducharme en particulier, écrit M. Dagenais, puis le diocèse et tout le clergé du bien qui devait découler pour la religion de ce séminaire et des espérances qu'il faisait concevoir. " Ce fut un grand jour pour Sainte-Thérèse et ce fut un beau jour pour M. Ducharme.